ANNUAIRE
du
PETIT SÉMINAIRE
du SACRÉ-CŒUR
à
VOREPPE (Isère)

Prospectus
Ordre des Exercices
Noms des Maîtres et des Élèves
Calendrier

Année Scolaire 1951-1952



IMP. BOUILLER LA TOUR DU PIN

Petit Séminaire du Sacré-Cœur

à VOREPPE (Isère)

PROSPECTUS

Le Petit Séminaire diocésain remonte aux premières années du siècle dernier. Longtemps établi à La Côte-Saint-André, il éleva ces nombreuses générations qui lui ont fait son renom de travail, de piété, et de bonne éducation, qui a toujours inspiré pleine confiance aux familles. Il est le principal berceau de la grande famille des prêtres du diocèse, car ce sont surtout les jeunes gens destinés au sacerdoce qui forment le gros contingent des élèves, ce qui n'empêche pas qu'on y prépare au baccalauréat, comme dans les autres Institutions Libres.

Les études y sont solides, de même que sérieuse et franche la piété, grâce à une discipline ferme et paternelle, à l'esprit de foi d'un corps choisi de Maîtres, dont la compétence n'a d'égal que le dévouement.

Au lendemain de la Séparation, le Séminaire, expulsé de la Côte, alla s'installer provisoirement dans la vieille abbaye de St-Antoine. Le provisoire dura jusqu'en 1933, ou Monseigneur Caillot, évêque de Grenoble, réussit, avec le concours très généreux de ses diocésains, à construire un établissement approprié et définitif à Voreppe.

C'est à l'entrée de la vallée qui mène à Grenoble, à 14 kilomètres, dans un site admirable, et d'un accès très facile, à proximité de la gare P.L.M. et de la station des autocars. Les bâtiments, disposés en éventail, sont orientés de façon à capter le maximum d'air et de soleil ; Monseigneur avait demandé à l'architecte, M. Pouradier-Duteil, quelque chose de « jeune, de chaud et lumineux ». Le tout présente, avec le panorama des montagnes, un très bel aspect. Le Pape, Pie XI, à qui Monseigneur donnait tous ces détails, répondit par ces paroles de Saint Charles Borromée, son prédécesseur à Milan : « Il est bon que des futurs prêtres, s'habituent, par la vue d'un séminaire beau, à voir la beauté du Sacerdoce. »

Le nouveau séminaire diocésain est dédié au Sacré-Cœur. Il s'appelle :

PETIT SÉMINAIRE DU SACRÉ-CŒUR à VOREPPE

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun enfant n'est admis dans la Maison s'il n'est recommandé par des témoignages favorables.

Il doit être présenté par M. le Curé de la paroisse, à Monseigneur Vittoz et à M. le Supérieur du Petit Séminaire.

Il doit présenter en outre :

Un certificat de mariage religieux des parents ;

Un extrait de baptême et de confirmation ;

Un certificat de bonne conduite avec les bulletins de la dernière année, s'il a fréquenté d'autres établissements;

Enfin, une fiche médicale.

TROUSSEAU

Pour tous les élèves, le trousseau minimum suivant est exigé (de ceux qui se font blanchir à la Maison seulement) :

6 chemises (col fermé et manches) ;
2 chemises pour la nuit ou pyjamas ;
6 paires de bas pour l'hiver ;
6 paires de bas pour l'été ;
24 mouchoirs de poche ;
6 serviettes de table ;
6 serviettes de toilette ;
2 gilets de laine tricotés ;
2 gilets de flanelle ou autres, si l'élève y est obligé ;

Ces droits, payables quelle que soit la date de la rentrée de l'élève, restent définitivement acquis à la Maison, si l'élève la quitte avant la fin de l'année scolaire.

Les frais de visite du médecin et ceux du pharmacien sont à la charge des parents.

Pour plus d'uniformité et dans l'intérêt des élèves, la Maison procure tous les livres classiques, fournitures de bureau, de toilette et en général tous articles utiles.

Il est ouvert à ce sujet un crédit spécial qui doit être soldé chaque trimestre. Pour cette cause et pour faciliter les règlements de compte, à la fin de chaque trimestre, les parents reçoivent, par les soins de M. l'Econome, un « *relevé de compte* », récapitulant tout ce qui devait être payé pour le trimestre écoulé et tout ce qui l'a été déjà d'autre part. Chaque « *relevé* » effectue le report des précédents et les annule par conséquent en présentant NET, pour l'époque où il est envoyé, la TOTALITÉ de ce qui reste encore à solder.

Sur le désir des familles, il peut être donné des soins particuliers de lingerie aux jeunes enfants, à la charge d'une rétribution de 200 frs par an en sus de la pension.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement religieux donné dans le Petit Séminaire, comprend quatre cours distincts, dans lesquels on étudie successivement : le catéchisme et l'histoire sainte, l'histoire de l'Eglise, le dogme et la liturgie, la morale et les sacrements, les questions les plus importantes d'apologétique.

L'enseignement secondaire classique (Section A) est constitué par un cours d'études qui comprend 7 classes : philosophie, rhétorique, humanités, troisième, quatrième, cinquième et sixième. Le programme qui, d'ailleurs, contient tout ce qui est exigé pour l'examen du baccalauréat, est organisé surtout pour préparer les élèves aux études du Grand Séminaire. Il a pour objet : la langue latine, la langue française, la langue grecque, la philosophie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, toute l'histoire et toute la géographie, l'italien, le plain-chant, la musique vocale et instrumentale.

Les leçons de musique instrumentale sont facultatives et payées à part (leçons d'Harmonium, 200 frs par an); quant aux leçons de musique vocale, étant générales et régulières, elles sont comprises dans le prix de la pension.

VACANCES

Il y a quelques jours de vacances à la Noël et à Pâques.

Les grandes vacances commencent au début de Juillet pour se terminer le 1er Octobre.

A la sortie et à la rentrée, les élèves doivent être accompagnés de leurs parents. La maison décline toute responsabilité au sujet des accidents qui pourraient arriver aux enfants que leurs parents autorisent à voyager seuls.

Pendant les vacances, les Séminaristes doivent entrer en relation avec Monsieur le Curé qui tiendra Monsieur leSupérieur au courant de leur attitude dans la paroisse.

BULLETINS

Tous les mois, les parents reçoivent un bulletin qui leur fait connaître les notes méritées par leurs enfants pour le travail et la conduite.

Ces notes, si elles sont bonnes (*au moins 30 à 32 points sur 40*) donnent droit pendant le mois suivant, à l'inscription au Tableau d'Honneur.

Tous les trimestres, un bulletin plus détaillé les informe en outre, de la piété, du caractère, de l'application, des progrès, de la tenue, de la santé de leurs enfants.

Il indique aussi le rang obtenu par eux dans les diverses compositions et les notes attribuées à leurs examens.

VISITES

Les élèves ne reçoivent des visites que de leurs parents ou des personnes autorisées par Monsieur le Supérieur, sur la demande des familles, exprimée PAR ÉCRIT.

Ces visites ont lieu au parloir, les jours qui sont précisés au début de chaque trimestre et à la date desquels on doit strictement se conformer. Elles n'ont lieu que dans la soirée du jeudi ou du dimanche, après le repas de midi.

AVIS DIVERS

Les élèves trouvent dans la bibliothèque, mise à leur disposition, les ouvrages qu'il leur est utile de lire ou de consulter. Ils ne doivent avoir aucun livre autre que leurs livres de piété et leurs auteurs classiques, qui n'ait été approuvé par Monsieur le Directeur et revêtu de son visa.

Les parents fournissent les goûters de quatre heures à leurs enfants. On peut acheter ici le chocolat. Il faut éviter d'envoyer trop souvent des colis, qui sont une lourde dépense et favorisent très souvent, non pas la santé, mais la gourmandise de leurs enfants.

Monsieur le Supérieur renvoie tout élève qui violerait habituellement le règlement, — résisterait à un de ses maîtres, — négligerait entièrement ses études, — manifesterait du mauvais esprit, — se permettrait des discours ou des lectures contre la religion ou les bonnes mœurs, — compromettrait d'une manière grave le bien général ou l'honneur de la Maison, — quitterait la maison sans autorisation du Supérieur.

C'est à Monsieur le Supérieur ou à Monsieur le Directeur que l'on doit s'adresser pour avoir des renseignements sur la conduite et les études des élèves.

Pendant les vacances, les correspondances qui n'ont aucun caractère personnel doivent être adressées à :

M. le DIRECTEUR
du PETIT-SÉMINAIRE SACRÉ-CŒUR
à VOREPPE (Isère).

Pour tout envoi d'argent, se servir des mandats-cartes spéciaux du service des Chèques Postaux (taxe de 1 franc quelle que soit la somme).

Adresse à inscrire sur le mandat ;

LYON, C/C. 173.11
Econome du Séminaire
VOREPPE (Isère)

ORDRE DES EXERCICES

I. — JOURS DE CLASSE

5 h. 45 m. — Lever. — Gymnastique.
6 h. 15 m. — Prière et méditation. — *Angelus.*
6 h. 30 m. — Messe. — Après la messe, étude.
7 h. 45 m. — (Fin de l'étude). — Déjeuner.
8 heures — Classe.
10 heures — Fin de la classe. — Récréation.
10 h. 15 m. — Etude.
11 h. 55 m. — *Angelus.* — Petite récréation.
12 heures — Dîner. — Récréation.
13 h. 30 m. — Etude.
14 h. 30 m. — Classe.
16 h. 30 m. — Fin de la classe. — Goûter et récréation.
17 heures — Etude.
18 h. 55 m. — Lecture spirituelle ou salut. — *Angelus.*
19 h. 15 m. — Souper. — Récréation.
20 heures — Prière à la Chapelle. — Coucher.

Pendant l'Eté

19 h. 15 m. — Souper. — Récréation (sa durée varie avec la longueur des jours). — Prière à la Chapelle. — Coucher.

II. — DIMANCHE

6 h. 25 m. — Lever. — Gymnastique.
7 heures — Prière, méditation à la chapelle.
— *Angelus.* — Messe. — Etude.
7 h. 45 m. — Déjeuner. — Récréation.

9 heures — Messe chantée. — Etude.
11 h. 15 m. — Récréation.
12 heures — *Angelus*. — Dîner. — Récréation.
13 h. 30 m. — Vêpres.
14 h. 30 m. — Promenade.
16 h. 30 m. — Goûter.
17 heures — Etude.
17 h. 45 m. — Classe d'Instruction Religieuse.
18 h. 55 m. — Salut à la Chapelle. — *Angelus*. — Souper. Récréation.
20 heures — Prière à la chapelle. — Coucher.

Pendant l'Eté

11 heures — Classe d'Instruction Religieuse.
11 h. 55 m. — *Angelus*. — Petite récréation. — Dîner.
13 h. 30 m. — Vêpres, Salut.
15 h. 15 m. — Goûter. Promenade.
19 h. 15 m. — Souper.

III. — MARDI

10 h. 15 m. — Classe de musique.
10 h. 45 m. — Etude.
11 h. 55 m. — *Angelus*. — Petite récréation.
12 heures — Dîner. — Récréation.
14 h. 30 m. — Etude.
15 h. 30 m. — Classe.
16 h. 30 m. — Récréation. — Goûter, etc...

(Les leçons de gymnastique auront lieu le Mardi, de 13 h. 30 à 14 h. 30).

IV. — MERCREDI

A la fin du souper, proclamation de la composition hebdomadaire.

V. — JEUDI

8 heures — Classe. — Composiion hebdomadaire.
10 heures — Récréation.
10 h. 15 m. — Etude.
11 h. 15 m. — Classe de chant.
11 h. 55 m. — Petite récréation. — Dîner.
13 h. 05 m. — Visite au Saint-Sacrement. — Promenade.
16h. 30 m. — Goûter, etc... comme jours de classe.

(Les jours de congé pluvieux : étude de 14 h. 30 à 16 heures).

Pendant l'Eté

13 h. 30 m. — Etude.
15 h. 15 m. — Goûter. — Promenade.
18 h. 55 m. — Lecture spirituelle ou salut, etc...

(Les jours de congé pluvieux : étude de 17 heures à 18 h. 30).

VI. — SAMEDI

10 h. 15 m. — Classe de musique.
11 heures. — Etude, etc...

Pendant la classe du soir, quête pour l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Nota — Le Samedi et les jours de congé, après dîner — le Dimanche après déjeuner — les élèves se rendent au dortoir et au vestiaire pour les soins de propreté et de toilette.

REGLEMENT DES COMPOSITIONS
ET DES PRIX

ARTICLE PREMIER. — Au commencement de l'année scolaire les premières classes seront consacrées à faire des compositions d'épreuve, dont les résultats aideront à déterminer quelle classe chaque élève est susceptible de suivre avec profit.

ARTICLE 2. — On fera, dans chaque classe, les compositions indiquées ci-après :

Philosophie

Instruction religieuse.....	4	Histoire et géographie ...	5
Dissertation française.....	5	Histoire naturelle.....	5
Physique et Chimie	3	Cosmographie.....	3

Rhétorique

Instruction religieuse	4	Thème grec	3
Version latine.....	5	Physique et Chimie	3
Version grecque.....	5	Histoire et géographie...	5
Dissertation française.....	5	Mathématiques	4
Thème latin	4	Italien.....	3
Explication française	4		

Humanités

Instruction religieuse	4	Thème grec	3
Version latine.....	5	Histoire et géographie....	5
Version grecque.....	5	Mathématiques	4
Narration française.....	5	Physique et Chimie	3
Thème latin	4	Italien.....	3
Analyse littéraire	4		

Troisième

Instruction religieuse	4	Narration française.....	4
Version latine.....	5	Thème grec	3
Version grecque.....	5	Vers latins	3
Thème latin	5	Histoire et géographie	5
Orthographe et exercices français	4	Mathématiques	4
		Italien	3

Quatrième

Instruction religieuse	4	Exercices grecs.....	3
Version latine.....	5	Vers latins	3
Version grecque.....	5	Histoire et géographie....	3
Thème latin	5	Mathématiques	4
Orthogr. et exerc. français.	4	Sciences naturelles.....	3
Narration française.....	4	Italien	3

Cinquième

Instruction religieuse	4	Exercices grecs.....	3
Version latine.....	5	Histoire et géographie....	3
Thème latin	5	Arithmétique.....	3
Orthographe.....	4	Sciences naturelles.....	3
Version grecque.....	4	Italien	3
Exercices français	3		

Sixième

Instruction religieuse	4	Histoire et géographie....	3
Version latine.....	6	Arithmétique.....	3
Thème latin	6	Sciences naturelles.....	3
Orthographe.....	5		
Exercices français	6		

ARTICLE 3. — Les facultés de moins de cinq compositions doublent seulement la dernière, les autres les deux dernières.

ARTICLE 4. — Pour être hors concours, il faut avoir manqué plus du tiers des compositions. — Pour une composition manquée, on prend la moyenne, sans fraction, diminuée d'un point.

ARTICLE 5. — Les examens semestriels d'instruction religieuse, d'histoire, de mathématiques et de sciences physiques compteront chaque fois comme une composition.

ARTICLE 6. — Quiconque aura assisté à la dictée de la composition sera tenu de donner une copie, sous peine d'être dernier, à moins d'une raison grave, approuvée par M. le Directeur.

ARTICLE 7. — Sera encore dernier quiconque aura copié, ou n'aura pas observé les conditions du concours. Dans les cas de moindre gravité, l'élève pourra n'être reculé que de quelques rangs. L'appréciation de ces cas sera toujours soumise à M. le Directeur.

ARTICLE 8. — La valeur de chaque composition est exprimée par une note, variant de 0 à 20. Les prix et les accessits dépendent du nombre de points obtenus dans toutes les compositions de l'année. Dans chaque faculté, les premiers prix exigent une moyenne de 11 points au minimum, de 10 pour les seconds et de 8 pour les accessits.

ARTICLE 9. — Le rang en *excellence* est déterminée par le somme des points de toutes les compositions. — On cesse d'être *ex-æquo* à un demi-point de différence pour le prix d'excellence, à un point pour les accessits.

ARTICLE 10. — Le rang en *diligence* est obtenu par le total des points de devoirs, de récitations et d'explications.

Chaque mois, les classes étant divisées par émules d'égales forces, on distribue aux émules vainqueurs des récompenses ou *délivrances*, qui sont à la fois une garantie contre les punitions qu'ils pourraient encourir, et un témoignage de leur application et de leur travail.

On cesse d'être *ex-æquo* à deux points de différence pour la délivrance ; à trois points pour le premier prix de diligence et à cinq points pour le deuxième prix et les accessits.

ARTICLE 11. — On sera mis hors de concours pour la diligence quand on aura été surpris en possession d'une traduction manuscrite ou imprimée.

ARTICLE 12. — On cessera d'être *ex-æquo* à un point de différence pour les prix ; à deux points pour les accessits, qui se rapportent aux diverses compositions.

ARTICLE 13. — Un prix sera accordé pour quatre accessits et au-dessus à l'élève qui n'aurait pas eu d'autre prix de classe.

ARTICLE 14. — Trois grands prix, offerts par l'Association Fraternelle des Anciens Elèves, sont attribués :

Le Prix d'Honneur, à l'élève de Philosophie qui aura obtenu, pendant ses trois années d'Humanités, de Rhétorique et de Philosophie, les meilleures notes de travail et de discipline ;

Le Prix d'Etudes classiques, à l'élève de Rhétorique qui aura réuni le plus haut total de points par les compositions de ses classes de Troisième, d'Humanités et de Rhétorique ;

Le Prix de Concours littéraire, établi entre les élèves des trois classes supérieures.

ARTICLE 15. — Pendant le mois de mai ont lieu deux concours :

Un concours littéraire dans chaque classe. On peut présenter, en français ou en latin, un discours, une narration, un devoir en prose ou en vers en l'honneur de la Sainte Vierge ;

Un concours de récitation : une métaille d'argent est décernée à l'élève qui aura récité quinze leçons de suite sans faute ; et une médaille de bronze à l'élève qui n'en aura manqué qu'une.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

ARTICLE PREMIER. — Les notes d'examen se marquent de 0 à 20. — Pour la note *très-bien*, il faut atteindre au moins 15

comme moyenne ; 14, pour la note *bien* ; 12, pour la note *assez-bien* ; 10, pour la note *satisfaisant* ; de 8 à 10, on n'obtient que la note *passable* ; de 5à 8, la note *médiocre* ; à 4 et au-dessous, la note *très médiocre*.

ARTICLE 2. — L'élève qui n'aura pas obtenu au moins 8 comme moyenne devra subir de nouveau ses examens en totalité ou en partie.

ARTICLE 3. — Celui dont l'examen aura été nul pour une partie (0 à 4) aura à le subir de nouveau pour cette partie, et sa note générale sera abaissée d'un degré.

ARTICLE 4. — Selon la valeur des notes, il pourra n'être attribué aucun prix d'examen ou, au contraire, en être attribué plusieurs. Quiconque aura obtenu 14 comme note moyenne aura droit au premier prix. Pour le 2e prix, on devra obtenir 12 comme note moyenne ; 11, pour le 1er accessit ; 10 1/2 pour le 2e, et 10 pour le 3e.

ARTICLE 5. — A la fin de l'année, il n'y a pas de session supplémentaire pour les élèves qui doivent passer une seconde fois, en totalité, ou en partie, l'un des examens. Tout examen médiocre devra être passé de nouveau à la rentrée de l'année scolaire suivante ; et l'élève qui, ayant à subir une seconde épreuve, ne mériterait pas au moins la note passable, ne serait pas admis dans la classe supérieure.

ARTICLE 6. — A la rentrée, tous les élèves anciens et nouveaux passent un examen qui sert à déterminer la classe qu'ils doivent suivre. Les interrogations porteront pour les classes inférieures sur le programme des grammaires de la classe que l'on vient de faire ; pour les hautes classes, sur les littératures et les grammaires apprises antérieurement.

Anciens Supérieurs du Petit Séminaire

MM.

EMERY, premier Supérieur en 1810 ;
MARTIN, décédé religieux franciscain à Marseille ;
MERMET, décédé au Séminaire ;
MOLLARD ;
LAURENÇIN ;
TROUILLOUD, Supérieur de 1846 à 1866, décédé à Viriville ;
TENET, Vic. Général, Supérieur de 1866 à 1879 ;
PAILLET Auguste, Vicaire Général, Protonotaire apostolique, Supérieur de 1879 à 1894 ;
GOUTAREL Bernard, Vicaire Général honoraire, Supérieur de 1894 à 1922, décédé au Séminaire de Saint-Antoine ;
CROZEL Romain, Chanoine honoraire, aumônier des Sœurs de Ste-Philomène, à Saint-Marcellin, Supérieur de 1922 à 1928 ;
PICOT Bernard, Chanoine honoraire, Supérieur de 1928 à 1938 ;
GRAEFF Louis, Chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Domène, Supérieur de 1938 à 1942

Personnel des Maîtres

avec la date d'entrée dans la Maison

MM.

RIBOT Georges, Chanoine honoraire, Supérieur, Directeur de discipline, Professeur d'Italien 1927

POIZAT Joannès, Chanoine honoraire, Dir[r] des Etudes, Professeur de 1[re] . 1925

VACHON Mathieu, Prêtre, Econome . 1916

CASEAU Charles, Prêtre, Professeur de Mathématiques 1932

BUISSON Marc, Prêtre, Surveillant général 1935

REBREYEND Gaston, Prêtre, Professeur de Troisième. 1940

ROSSERO Achille, Prêtre, Professeur d'Histoire et de Géographie . . . 1943

GUILLET François, Prêtre, Professeur de Seconde, d'Italien et Maître de Chapelle 1944

MANCHON Louis, Prêtre, Professeur de Sixième 1942

TENET Jacques, Prêtre, Maître d'Etude 1949

CHABERT Bruno, prêtre, Professeur de Quatrième 1946

SOUILLER Louis, prêtre, Professeur de Cinquième 1948

L'HUILLIER Paul, Prêtre, Professeur de Philosophie 1950

CHAPUY Louis, Prêtre, Maître d'Etude 1950

DAYEZ Désiré, sous-diacre, Professeur de Sciences Naturelles, de Physique et de Chimie. 1942

NOMS DES ÉLÈVES

ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Classe	N° de Lingerie
ALARÇON François, de Vénissieux	Phil.	121
ALBERTO Georges, de Tullins	5	92
ANNEQUIN Marcel, de Rochetoirin	6	40
ALLIBÈ Maurice, de Brion	3	17
ANNEQUIN André, Blandin	3	61
ARNAUD Jean, Autrans	3	34
ARSENNE Edmond, St-Georges-de-Commiers	4	10
BARBIER Gérard, de La Tour-du-Pin	6	74
BARNIER Pierre, de Burcin	5	110
BARNOUIN Jean-Marie, Péage-de-Roussillon	5	33
BECK Joseph, de Nantoin	1	11
BELLEMIN Edmond, St-Ondras	2	41
BERGER Gérard, La Côte-St-André	5	60
BERNARD Jean, Autrans	Phil.	119
BICHET Armand, Moidieu	2	20
BIZANÇON René, Miribel	4	64
BLAIN Maurice, de Grenoble (Notre-Dame)	4	76
BLANCHET Jean, Rives	2	13
BLOCQUEL Gilbert, de St-Marcellin	5	221
BOISSET Louis ,de l'Albenc	6	30
BONIN Jean, Voiron	2	58
BONNET Claude, La Côte-St-André	5	61
BONNET Michel, Grenoble	Phil.	63
BOURDAT André, Pajay	Phil.	135
BOUVET André, Rivier d'Allemont	3	4

BRUN Joseph, de Barraux	5	22
BRUN Pierre, de Barraux	5	29
BRUYERE Christian, Vienne	5	86
BUISSON Michel, Beaulieu	5	85
CABAL André, Pont-de-Claix	Phil.	115
CAHIER-BARIOZ André, de Miribel	6	88
CANAPLE Pierre, d'Eydoche	6	67
CHAMBARD André, St-Pierre-de-Bressieux	4	46
CHAVANT Léon, de Longechenal	4	89
CHASSIGNEUX Jean, St-Symphorien-d'Ozon	1	31
COMBE Michel, Rives	3	91
CONSTANTIN Joannès, St-Hilaire-de-la-Côte	2	79
DAVID Guy, de Serre-Nerpol	6	521
DEBERNARDY Jean, de Tullins	5	93
DEFELIX Christophe, de Communay	5	15
DELAY Pierre, Septème	2	220
DERVIEUX Jean de Péage-de-Roussillon	Phil.	96
DESCOTES Daniel, St-Laurent-du-Pont	Phil.	65
DHERBASSY Robert, de St-Pierre-de-Cher	4	6
DOMPNIER Jacques, Rives	2	82
DOUBLIER Romain, Plan	3	4
DURAND Gilbert, de Voissant	6	68
DURAND Jean-Paul, de La Tour-du-Pin	6	70
DURAND Michel, St-Pierre-de-Bressieux	5	52
DURIF Bruno, St-Etienne-de-Crossey	1	2
DYE Gérard, St-Vérand	5	35
FABRE Max, de Crachier	6	55
FANTINI Jean, Lalley	5	44
FRECHET Jean, Le Passage	2	27
GAILLARD Jean, St-Ondras	3	48
GAUTIER Jean, Voiron	2	0
GAVOT Marcel, de La Côte-St-André	6	56

GENEVAY Pierre, La Côte-St-André	2	69
GENIN Philippe, Nivolas	5	51
GINET René, St-Michel-de-St-Geoirs	4	38
GIRARDET François, La Tronche	5	36
GIRAUD Joseph, Venosc	1	39
GONIN André, Chuzelles	5	87
GUICHERD Pierre, Gières	1	9
GUILLAUD Michel, d'Apprieu	4	43
GUILLAUD Pierre, La Tour-du-Pin	Phil.	28
GUILLOT Bernard, St-Clair-sur-Galaure	4	21
GUILLOT Marcel, de St-Clair-sur-Galaure	6	21
GUINET Jacques, La Côte-St-André	2	83
GUINET Robert, de St-Laurent-de-Mure	4	24
GUINET Jean-Marie, de La Côte-St-André	6	83
JOLY André, Nivolas	5	31
JOUVE Michel, St-Clair-du-Rhône	5	65
LAMBERT Michel, St-Hilaire-du-Rosier	5	7
LIANDRAT Christian, La Tour-du-Pin	1	53
MAIGRE Bernard, de St-Clair	6	14
MARGUET Gilbert, St-Pierre-de-Bressieux	5	59
MICOLOD Bruno, Auberives	1	26
MICOUD Henri, Châbons	Phil.	19
MOLLARD René, Virieu	2	16
MUSY Alain, de St-Martin-de-Vaulserre	4	71
MUSY Yves, de St-Martin-de-Vaulserre	6	71
NEMOZ Marc, Faramans	3	04
NERVO Bruno, d'Izeron	6	84
NOEL André, de La Côte-St-André	2	71
NOEL François, La Côte-St-André	5	75

NOVELLA Joseph, Moirans	5	158
OTTAVIANI Jacques, de la Viscose	6	72
PARET Maurice, Apprieu	2	75
PAUTRIEUX Jean, St-Egrève	Phil.	90
PERRIER Robert, Corbelin	3	73
PERRIN Michel, St-Pierre-d'Entremont	3	32
PERRIN Noël, Reventin-Vaugris	5	101
PERROT André, de Chatonnay	4	5
PERROT Jean-Pierre, St-Jean-de-Bournay	3	77
PIRET André, d'Apprieu	4	42
PLASSE Gérald, Vizille	4	62
PONCET Armand, St-Pierre-de-Bressieux	5	51
RAVIX Jean, Lans	Phil.	337
RAYNAUD Elie, Aoste	2	23
REY Jean, de Miribel	6	80
REYNAUD Paul, de Grenoble	6	25
RIBOT Francis, Clavans	1	54
ROBIN Daniel, de La Côte-St-André	6	57
ROCHET Pierre, Valencia	1	47
ROUDET Pierre, St-Pierre-de-Bressieux	4	49
ROUX Jacques, St-Pierre-du-Rondeau	1	1
TISSOT Georges, de Vénissieux	5	17
VEYRON Gabriel, St-Michel-de-St-Geoirs	5	70
VIAL Louis, Longechenal	1	94
VIAL Michel, Murinais	2	31
ZANARDI Edouard, de Lalley	6	8

ORDRE DES CLASSES

PHILOSOPHIE

11 Elèves

Professeur : M. L'HUILLIER Paul

ALARÇON François
BERNARD Jean
BOURDAT André
BONNET Michel
CABAL André
DERVIEUX Jean
DESCOTES Daniel
GUILLAUD Pierre
MICOUD Henri
PAUTRIEUX Jean
RAVIX Jean

PREMIÈRE

10 Elèves

Professeur : M. POIZAT Joannès

BECK Joseph
CHASSIGNEUX Jean
DURIF Bruno
GIRAUD Joseph
LIANDRAT Christian
MICOLOD Bruno
RIBOT François
ROCHET Pierre
ROUX Jacques
VIAL Louis

SECONDE

15 Elèves

Professeur : M. GUILLET François

BELLEMIN Edmond
BICHET Armand
BLANCHET Jean
BONIN Jean
DELAY Pierre
DOMPNIER Jacques
FRÉCHET Jean
GAUTIER Jean
GENEVAY Pierre
GUINET Jacques
MOLLARD René
NOEL-BARON André
PARET Maurice
VIAL Michel
GUICHERD Pierre

15

TROISIÈME

12 Elèves

Professeur : M. REBREYEND Gaston

ALLIBE Maurice
ARNAUD Jean
BOUVET André
COMBE Michel
CONSTANTIN Jean
DOUBLIER Romain
GAILLARD Jean
NÉMOZ Marc
PERRIER Robert
PERRIN Michel
PERROT Jean-Pierre
RAYNAUD Elie

12

QUATRIÈME

15 Elèves

Professeur : M CHABERT Bruno

ANNEQUIN André
ARSENNE Edmond
BIZANÇON René
BLAIN Maurice
CHAMBARD André
CHAVANT Léon
DHERBASSY Robert
GINET René
GUILLAUD Michel
GUILLOT Bernard
GUINET Robert
MUZY Alain
PERROT André
PLASSE Gérald
PIRET André

15

CINQUIÈME

27 Elèves

Professeur : M. SOUILLER Louis

ALBERTO Geogers
BARNIER Pierre
BARNOUIN Jean-Marie
BERGER Gérard
BLOCQUEL Gilbert
BONNET Claude
BRUN Joseph
BRUN Pierre
BRUYERE Christian
BUISSON Michel
DEBERNARDY Guy
DEFÉLIX Christophe
DURAND Michel
DYE Gérard
FANTINI Jean
GIRARDET François
GONIN André
JOLY André
JOUVE Michel
LAMBERT Michel
NOEL François
NOVELLA Joseph
PERRIN Noël
PONCET Armand
ROUBET Pierre
TISSOT Georges
VEYRON Gabriel

27

SIXIÈME

22 Elèves

Professeur : M. MANCHON Louis

ANNEQUIN Marcel
BARBIER Gérard
BOISSET Louis
CAHIER-BARIOZ André
CANAPLE Pierre
DAVID Guy
DURAND Gilbert
DURAND Jean-Paul
FABRE Max
GAVOT Marcel
GENIN Philippe
GUILLOT Marcel
GUINET Jean-Marie
MAIGRE Bernard
MARGUET Gilbert
MUSY Yves
NERVO Bruno
OTTAVIANI Jacques
REY Jean
REYNAUD Paul
ROBIN Daniel
ZANARDI Edouard

Messes pour les Bienfaiteurs Défunts

du Séminaire

Janvier .. 19 M. le chanoine Goutarel.
Février .. 15 M. le chanoine Dussert Jean.
16 MM. le chanoine Maurice Turc et Antoine Buisson
Mars ... 13 M. le chanoine Goutarel.
Avril ... 10 M. le chanoine Picot.
20 MM. Merlat et Marcel Paret.
Mai .... 20 MM. les chanoines Patricot et Gabert.
Juillet .. 11 Familles Pion et Merlat.
13 Bienfaiteurs du Séminaire.
Novembre 2 Maîtres, Religieuses, Elèves et Serviteurs décédés au Séminaire (m ch)
11 Maîtres et Elèves morts p. la Patrie.
12 M. l'abbé René Col.
13 M. l'abbé Paul Col.
27 Mme Moyne, de Bourgoin.

Les 8 Novembre, Février, Mars, Juin : Messes pour M. le chanoine Crozel.

Requiescant in pace !

Le dernier mardi de chaque mois, Messe pour les Bienfaiteurs de l'œuvre des vocations. — Le 3 de chaque mois, Messe pour les Souscripteurs vivants et défunts du Petit Séminaire du Sacré-Cœur.

Calendrier Religieux pour 1952

JANVIER

1	M	Circoncision de N.-S. J.-C.
2	M	Saint Nom de Jésus.
3	J	Ste Geneviève, patr. de Paris.
4	V	Octave des Sts Innocents. 1er vend. du mois **B.S.S.**
5	S	Vigile de l'Epiphanie.
6	**D**	Epiphanie de N.-S. J.-C.
7	L	2e jour dans l'Octave.
8	M	3e jour dans l'Octave.
9	M	4e jour dans l'Octave.
10	J	5e jour dans l'Octave. 10e *Composition*
11	V	6e jour dans l'Octave.
12	S	Fête de la Ste Famille
13	**D**	Octave de l'Epiphanie
14	L	St Hilaire, év. et docteur.
15	M	St Paul, ermite
16	M	St Ferjus, év. de Grenoble (P.)
17	J	St Antoine, abbé. (P.) 11e *Composition*
18	V	Chaire de St Pierre 1er j. de l'octave pour l'Unité
19	S	Office de la B.V.M. — St Marius. de l'Eglise
20	**D**	2e Dim. après l'Epiphanie.
21	L	Ste Agnès, vierge et martyre.
22	M	St Vincent, diacre et martyr. (P.)
23	M	St Barnard (P.)

Horaire des lendemains de Rentrée :

6 h., lever. — 6 h. 25, prière à la chapelle, messe ; étude. — 7 h. 45, déjeuner. — 8 h. classe. — 9 h. 30, récréation. — 10 h. 15. étude, etc..

JANVIER (suite)

24 J S[t] Timothée. 12[e] *Composition*
25 V Conversion de S[t] Paul. Dernier jour de l'octave pour
26 S S[t] Polycarpe, martyr. l'Unité de l'Eglise
27 D 3[e] Dimanche après l'Epiphanie.
28 L St Amédée, év. de Lausanne. (P)
29 M S[t] François de Sales.
30 M S[e] Martine; martyre
31 J S[t] Jean Bosco. 13[e] *Composition*

FEVRIER

1 V S[t] Ignace d'Antioche. 1[er] vend. du mois B.S.S.
2 S PURIFICATION DE N.-D. B.S.S.
3 D 4[e] Dim. après l'Epiphanie.
4 L St André Corsini.
5 M St Avit, évêque de Vienne. (P.)
6 M St Tite, évêque.
7 J St Romuald, abbé. 14[e] *Composition*
8 V S[t] Jean de Matha.
9 S 5[e] Dim. après l'Epiphanie.
10 D SEPTUAGÉSIME.
11 L N.-D. de Lourdes.
12 M Les 7 Frères Fondateurs
13 M De la Férie. *Examens de Spécialités.*
14 J S[t] Valentin, martyr. 15[e] *Composition*
15 V B[x] Claude de la Colombière. (P)
16 S De la férie.
17 D SEXAGÉSIME. Distribution.
18 L St Siméon, martyr.
19 M De la Férie.
20 M De la férie.
21 J De la Férie. 16[e] *Composition*
22 V Chaire de St Pierre à Antioche.

FEVRIER (suite)

23 S S[t] Damien.
24 D QUINQUAGÉSIME. 40 heures.
25 L S[t] Mathias, apôtre. B.S.S.
26 M De la férie. A 11 h. 45, Reposition du St-Sacrement — 18 h. 55, Prières des 40 heures. B.S.S.
27 M MERCREDI DES CENDRES. — Prière à la Chapelle. — Bénédiction et imposition des Cendres. (Pendant le Carême, chemin de Croix à la Chapelle le mardi et le vendredi).
28 J De la férie. 17[e] *Composition*
29 V De la férie.

MARS

MOIS DE SAINT JOSEPH

Chaque mercredi, à 18 h. 55, à la chapelle, mois de Saint Joseph.

1 S De la Férie. A 18 h. 55, Ouv. du mois de s[t] Joseph
2 D 1[e] Dim. de Carême.
3 L De la férie.
4 M St Casimir, roi.
5 M De la férie. Q.T.
6 J S[es] Perpétue et Félicité. 18[e] *Composition*
7 V S[t] Thomas d'Aquin. Q.T. 1[er] vend. du mois B.S.S.
8 S S[t] Jean de Dieu. Q.T. Ordinations.
9 D 2[e] Dimanche de Carême.
10 L SS. Quarante Martyrs.
11 M De la férie.
12 M St Grégoire I[er], pape.
13 J St Erald (P). 19[e] *Composition*
14 V De la férie.
15 S De la férie.
16 D 3[e] Dimanche de Carême.
17 L St Patrice, ap. de l'Irlande.
18 M St Cyrille. *Revue des Mat. d'examen*

MARS (suite)

19 M St JOSEPH. Adoration Réparatrice. B.S.S.
20 J Translation des Reliques de st Antoine. (P.)
21 V St Benoît, abbé.
22 S St Jean de Valence. (P.)
23 **D** 4e Dimanche de Carême.
24 L St Gabriel, archange.
25 M ANNONCIATION. B.S.S.
26 M De la férie.
27 J St Jean Damascène.
28 V St Jean de Capistran.
29 S De la férie.
30 **D** PASSION.
31 L De la férie. *Examen de Lettres.*
Clôture du mois de st Joseph. B.S.S.

AVRIL

1 M St Hugues, év. de Grenoble. (P.)
2 M St François de Paule.
3 J St Hugues de Bonnevaux (P.) 20e *Composition*
4 V Compassion de N.-D. 1er vend. de mois. B.S.S.
5 S St Vincent Ferrier.
6 **D** RAMEAUX. — 9 heures : Bénédiction et procession des Rameaux. — Messe solennelle. *Distribution.*
7 L Lundi Saint. Adoration réparatrice. B.S.S.
8 M Mardi Saint.
9 M Mercredi Saint.
12 h. 30, dortoir, récréation. — 13 h. 30, Etude. — 14 h. 30, classe. — 15 h. 30, récréation. — 15 h. 45, Classe de chant. — 16 h. 30, récréation, goûter. — 17 heures, chant des Ténèbres, récréation, souper, etc...
10 J JEUDI SAINT.
5 h. 45, lever. — 6 h. 20, prière, méditation. — 6 h. 30, messe solennelle communion pasc. — 8 h. 15, déjeuner.

AVRIL (suite)

récréation. — 9 h., étude. — 10 h. 15, classe de chant, — 11 h., récréation. — 12 h., dîner. — 13 h., visite au reposoir. — 16 h. 30, goûter. — 17 h., office des Ténèbres, étude souper.
11 V VENDREDI SAINT.
6 h. 30, lever. — 7 h., à la chapelle : prière, méditation, chant du Staba., étude. — 7 h. 45, déjeuner au pain sec dans la cour. — 9 h., office étude. — 11 h. 15, récréation. — 11 h. 30, dîner récréation, préparatifs de départ. — 14 h., étude — 15 h., chemin de la Croix solennel, récréation. — 17 h., office. — 18 h., visites, récréation. — 18 h. 55, en étude : avis. — 19 h. 15, souper, petite récréation. — 20 h., prière à la chapelle, coucher.
12 S SAMEDI SAINT. — Office. — Messe — Départ après le déjeuner.
13 **D** PAQUES.
14 L Lundi de Pâques.
15 M Mardi de Pâques.
16 M Mercredi de Pâques.
17 J Jeudi de Pâques.
18 V Vendredi de Pâques.
19 S Samedi in Albis
20 **D** Dimanche in Albis.
21 L St Anselme
22 M Sts Soter et Caïus, martyrs.
23 M St Georges, martyr
24 J St Fidèle de Sigmaringen.
25 V St Marc, évangéliste. — Litanies majeures. B.S.S.
26 S SS Clet et Marcellin, martyrs.
27 **D** 2e Dimanche après Pâques
28 L St Paul de la Croix.
29 M St Pierre de Vérone, martyr.
30 M PATRONAGE DE ST-JOSEPH B.S.S.
Ouverture du mois de Marie

MAI

Mardi, Jeudi, Samedi, Exercices du Mois de Marie.

1	J	SS Philippe et Jacques, apôtres. B.S.S. 21e Compos.
2	V	St Athanase, év. et docteur 1er vend. du mois B.S.S.
3	S	Inv. Ste Croix.
4	D	3e Dimanche après Pâques. Sol. de st Joseph.
5	L	St Pie V, pape.
6	M	St Jean devant la Porte Latine.
7	M	St Stanislas, martyr
8	J	Apparition de St-Michel 22e *Composition*
9	V	St Grégoire de Nazianze.
10	S	St Antonin.
11	D	4e Dim. après Pâques. Sol. de ste Jeanne d'Arc.
12	L	St Achille, martyr.
13	M	St Robert Bellarmin, docteur.
14	M	St Boniface, martyr.
15	J	St Jean-Baptiste de la Salle. 23e *Composition*
16	V	St Ubald, confesseur.
17	S	St Pascal Baylon.
18	D	5e Dimanche après Pâques.
19	L	St Pierre Célestin. Litanies Mineures.
20	M	St Bernardin de Sienne. Litanies Mineures.
21	M	St Thibauld (P.) Litanies Mineures.
22	J	ASCENSION.
23	V	St Didier, patron de la Paroisse. (P.) B.S.S.
24	S	N.-D. Auxiliatrice. (P.)
25	D	Dim. dans l'Octave de l'Asc. Sol. de St Didier.
26	L	St Philippe de Néri.
27	M	St Bède le Vénérable. *Distribution*
28	M	St Augustin de Cantorbéry.
29	J	Octave de l'Ascension. 24e *Composition*
30	V	Ste Jeanne d'Arc. (P.)
31	S	Vigile de la Pentecôte.

JUIN

Mois du Sacré-Cœur

Lundi, Mercredi, Vendredi, Exercice solennel du Mois du Sacré-Cœur.

1	D	PENTECOTE.
2	L	Lundi de Pentecôte. B.S.S.
3	M	Mardi de Pentecôte.
4	M	Mercredi de Pentecôte. Q. T.
5	J	Jeudi de Pentecôte. 25e *Composition*
6	V	Vendredi de Pentecôte. Q. T.
7	S	Samedi de Pentecôte. Q. T. Ordinations
8	D	LA TRÈS SAINTE TRINITÉ.
9	L	N.-D. Médiatrice de toutes grâces. (P.) (ex 31 mai)
10	M	Ste Marguerite.
11	M	St Barnabé, apôtre.
12	J	FETE-DIEU. B.S.S. 26e *Comp.*
13	V	2e jour dans l'Octave B.S.S.
14	S	3e jour dans l'Octave. —
15	D	Solennité du St-Sacrement — 1re Procession
16	L	5e jour dans l'Octave B.S.S.
17	M	6e jour dans l'Octave. —
18	M	7e jour dans l'Octave —
19	J	Oct. de la F. du St-Sacrement. BSS 27e *Comp.*
20	V	SACRÉ-CŒUR, titulaire de la Chapelle. — Ador. perpét.
21	S	St Louis de Gonzague.
22	D	DEDICACE de l'Egl. Cath. (P.) Sol. du Sacré-C.
23	L	Vigile de St Jean-Baptiste. *Revue des matières d'examen*
24	M	St JEAN-BAPTISTE. B.S.S.
25	M	St Guillaume, abbé
26	J	St Anthelme (P.)
27	V	Octave du Sacré-Cœur.
28	S	St Irénée, martyr. Vigile des SS. Apôtres.
29	D	SS. Apôtres Pierre et Paul. B.S.S.
30	L	Commém. de St Paul. B.S.S.

Clôture du mois du Sacré-Cœur.

JUILLET

1	M	Fête du Précieux Sang de N. S. J.-C.
2	M	VISITATION DE N.-D. B.S.S.
3	J	S[t] Léon II. pape
4	V	6[e] Jour dans l'Octave. *Examen de Spécialités*
5	S	S[t] Antoine Marie Zacharie.
6	D	5[e] Dimanche après la Pentecôte.
7	L	SS. Cyrille et Méthode. *Examen de Lettres*
8	M	S[e] Elisabeth.
9	M	De la Férie.
10	J	Les Sept Frères Martyrs

VACANCES

OCTOBRE

Mois du Rosaire tous les soirs, à 18 heures 55

(3 diz. de chapelet à 16 h. 57, à la Chap. - 2 diz. à 18 h. 55)

1	M	St Rémy. *Rentrée.*
2	J	SS Anges Gardiens 6 h. 35, lever. — 6 h. 55, prière, messe. — Etude. — 7 h. 45, déjeuner. — 8 h. 10, classe : remise des devoirs de vacances. — 8 h. 30, récréation. — 11 h., étude. — 11 h. 45, *Angelus*, récréation. — 14 h., étude. — 14 h. 30. composition d'épreuve. — 16 h. 30, goûter, récréation. 17 h. 30, classe de chant. — Etude — 18 h. 55, à la Chapelle : Prières du Rosaire. Salut. — 19 h. 15, Souper, etc.
3	V	Ste Thér. de l'Enfant.-Jésus. 1[er] vend. du mois B.S.S. 6 h., lever — 6 h. 25, prière, méditation, messe, étude — 7 h. 45, déjeuner, etc. (horaire normal)

OCTOBRE (suite)

4	S	S[t] François d'Assise (hor. du 3)
5	D	18[e] Dim. après Pentecôte. Soleu. du St-Rosaire.
6	L	St Bruno, fondateur des Chartreux. 5 h. 45, lever, gymnastique — 6 h. 15, Méditation — 6 h. 30, Messe, étude — 7 h. 45, déjeuner, etc... (Horaire normal)
7	M	Fête du ST-ROSAIRE.
8	M	S[e] Brigitte.
9	J	S[t] Denys et ses Compagnons, martyrs. 1[e] *Composition*
10	V	St François Borgia
11	S	MATERNITÉ DIVINE DE LA STE VIERGE.
12	D	19[e] Dim. après la Pentecôte.
13	L	S[t] Edouard, roi
14	M	St Calixte, pape et martyr.
15	M	S[e] Thérèse d'Avila.
16	J	S[e] Edwige, veuve. 2[e] *Composition*
17	V	S[e] Marguerite-Marie Alacoque
18	S	S[t] Luc.
19	D	20[e] Dim. après Pentecôte. Fête des Missions.
20	L	St Jean de Kenty.
21	M	St Hilarion, abbé.
22	M	De la férie.
23	J	De la Férie. 3[e] *Composition*
24	V	S[t] Raphaël, archange.
25	S	Sts Chrysante et Darie, martyrs.
26	D	CHRIST-ROI. 21[e] Dimanche après Pentecôte.
27	L	Vigile des saints apôtres Simon et Jude.
28	M	SS. Simon et Jude, apôtres. 18 h. 15, Ouv. de la Retraite — Prières du Ros., Salut 19 h. 15, souper (en silence) etc.
29	M	St Theudaire, abbé — Retraite.
30	J	De la Férie Retraite.
31	V	Vigile de la Toussaint. Retraite

OCTOBRE (suite)

HOR. DES JOURS DE RETR. — 6 h. 15, lever, gymnast. — 6 h. 45, à la chapelle : prière, méditation, messe, puis en étude : temps libre. — 7 h. 45, déj. (en silence), récréation. — 9 heures, à la chapelle : instruction. — Récr. — 10 h., cl. de chant. — 11 h., étude temps libre. — 11 h. 55, Angelus, récr. — 12 heures, Dîner (en silence), récréation. — 14 heures, à la chapelle, chapelet médité. — Etude, temps libre. — 15 heures, Conférence. — Etude, temps libre. — 16 h. 30, goûter, récréation. — 17 h., étude, temps libre. — 18 h. 15, à la chapelle. Instruction, prières du Rosaire, Salut. — 19 h. 15, souper (en silence), etc...

NOVEMBRE

1	S	TOUSSAINT. Clôt. de la retraite
2	D	22e Dim. après Pentecôte. Clôt. du mois du Res.
3	L	Commémor. de tous les Fidèles défunts.
4	M	St Charles Borromée.
5	M	Fête des Saintes Reliques.
6	J	DÉDICACE DE LA CHAPELLE, B.S.S. 4e *Composition*
7	V	7e Jour dans l'Octave de la Toussaint. 1er vend. de mois. B.S.S.
8	S	Octave de la Toussaint
9	D	23e Dim. après Pentec. Sol. de la Dédicace.
10	L	St André Avellin.
11	M	St Martin, év. de Tours.
12	M	St Martin 1er, pape et martyr.
13	J	Octave de la Dédicace. 5e *Composition*

NOVEMBRE (suite)

14	V	St Josaphat, martyr
15	S	St Albert le Grand.
16	D	6e Dimanche après l'Epiphanie. *Distribution.*
17	L	St Aignan (P).
18	M	Déd. des Basil. de St Pierre et St Paul.
19	M	Ste Elisabeth
20	J	Bse Philippine Duschêne (P). 6e *Composition*
21	V	Présentation de N.-D. au Temple B.S.S.
22	S	Ste Cécile, vierge et martyre. B.S.S.
23	D	24e et dernier Dimanche après la Pentecôte.
24	L	St Jean de la Croix.
25	M	Be Béatrice d'Ornacieu. (P)
26	M	St Sylvestre, abbé
27	J	De la férie. 7e *Composition*
28	V	De la férie.
29	S	Vigile de St André.
30	D	1er Dimanche de l'Avent.

DECEMBRE

1	L	St André, apôtre. B.S.S. (ex 30 nov.)
2	M	Ste Bibiane, vierge et martyre.
3	M	St François-Xavier
4	J	St Aupre (P.) 8e *Composition*
5	V	De la Férie. 1er vend. de mois. B.S.S.
6	S	St Ambroise. Vig. antic. de l'Im.-Conception.
7	D	2e Dimanche de l'Avent.
8	L	IMMACULÉE-CONCEPTION. B.S.S.
9	M	2e Jour dans l'Octave.
10	M	2e —
11	J	St Damase, pape 9e *Composition*